L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

ublie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'ABEILLE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Entre Conti et Bienville

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession et Vente en Partage. A l'Encan, JEUDI, le 25 août. Centralement située.

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE,

A proximité du Union Depot, à quelques pas de la rue du Canal, et vis-à-vis de la synagogue. Maisons simples et doubles sur le Bayou St-Jean. Jolis sites pour manufactures, faisant face au Canal du Nouveau Bassin.

Dans l'affaire de la succession de Jules Arnaud Blanc.

No 73 814—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 18ème jour de juillet 1904 et signé le 22ème jour de juillet 1904 par l'Honorable Juge St Paul de la Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A alors absent, et ordonnant que certaines propriétés foncières soient vendues par J. L. Onorato encanteur je vendrai à l'enchère publique JEUDI le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, les ci après

RESIDENCE, 847 RUE CARONDELET.

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances y appartenant situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Joseph, Baronne et Julie, d'après le plan dressé par H. Deinfeld ingénieur civile, en mars 1903, déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire en cette ville, lesdits lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Carondelet et sur cent cinquante pieds de profondeur se prolongeant dans le fond à une allée vingt six pieds de largeur, ouvrant sur la rue St Joseph, en commun avec ces lots et d'autres.

Les améliorations sont connues comme 847 rue Carondelet et consistent d'une grande résidence en briques à trois étages, contenant vaste vestibule grands escaliers, manger, cuisine, 10 ou plus chambres à coucher, chambres à bain, chambres pour domestiques, etc.

MAISON SIMPLE, 1318 RUE MOSS.

2° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant situés dans le deuxième district de cette ville et désignés par les titres B et C sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville le 31 mai 1876.

Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit, à savoir: Le lot B mesurant quarante-deux pieds 7 pouces 4 lignes (42 7 4) de face au Bayou St Jean et Chemin Coquille du Lac, deux cent soixante quatorze pieds neuf pouces et sept lignes (274 9 7) sur la ligne nord-ouest à côté du lot A, dudit devis, sur une profondeur de neuf cent quatre vingt dix neuf pieds, dix pouces et sept lignes (999 10 7) sur la ligne Sud Est et divisant de la propriété de la veuve Roux ou Conter et cent cinquante pieds onze pouces et deux lignes (150 11 2) sur la ligne du fond le divisant du lot D ci après décrit, et le lot C mesurant quarante neuf pieds 1 pouce (49 1) de face à la rue Florida ou un total de deux cent huit pieds dix pouces et cinq lignes (208 10 5) sur la ligne la plus près des rues Esplanade et Mandeville cent cinquante pieds onze pouces cinq lignes (150 11 5) sur le côté ouest le divisant du lot B, soixante pieds 6 pouces sur la ligne le divisant de la propriété de ladite veuve Roux ou Conter, et quatre vingt trois pieds quatre pouces et six lignes (83 4 6) sur la ligne Nord Ouest le divisant du lot A et No 1 sur le devis.

Les améliorations sont connues comme 1318 rue Moss et consistent en une maison simple contenant 4 chambres, 2 cabinets et chambre à bain.

MAISONS DOUBLES, 1000-02 RUE MOSS ET 3341-43 RUE ST-PHILIPPE.

3° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Port, St Jean, Hagan autrefois Première, et St Philippe, désignés par les lettres et les numéros A2 et B2 sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville le 31 mai 1876, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan, à savoir: Le lot A2 formant l'encoignure des rues Port et St Philippe trente huit pieds six pouces (38 6) de face à la rue Port sur une profondeur de soixante huit pieds (68) à la rue St Philippe six cent six pieds neuf pouces et quatre lignes (606 9 4) sur la ligne la plus près de la rue St Jean et cinquante trois pieds dix pouces et une ligne (53 10 1) de largeur sur la ligne du fond, et ayant du lot B2. Et le lot B2 mesurant soixante pieds de face (60) à la rue St Philippe, cinquante trois pieds dix pouces et une ligne (53 10 1) de profondeur sur la ligne la plus rapprochée du lot A2, soixante six pieds onze pouces et cinq lignes (66 11 5) de profondeur sur la ligne du côté opposé, et soixante et un pieds quatre pouces et quatre lignes (61 4) de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos 1000-02, rue Moss, à l'angle de la rue St Philippe et consistant d'une maison double avec 2 ou 3 chambres de chaque côté, 3341-43 rue St Philippe, immédiatement dans le fond du ci dessus consistant d'une maison double avec 2 ou 3 chambres de chaque côté.

CHANTIER DE BOIS, 1229 RUE JULIE.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges ci-dessus y appartenant, situé dans le premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Bassin, (autrefois St Jean) Girod et Franklin (autrefois St Pierre), et désigné par le numéro 139 sur un plan dressé par Richard Deufeld, en mars 1833, et ensuite déposé en l'étude de Félix Grima et plusieurs en l'étude de E. Bouny, notaire, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine d'après un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente du 31 mai 1876, pardevant Amédée Ducatel, notaire, vingt-six pieds (26) de face à la rue Julie entre la rue Bassin (autrefois rue St-Jean) et Franklin (autrefois St Pierre) par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles comme comprenant 1229 rue Julie, et occupé comme un chantier de bois une bâtisse à un étage comme bureau.

MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 1232 rue JULIE coin de la rue Franklin.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par le débarcadère de la rue Julie et les rues Franklin, Bassin et Girod, formant le coin débarcadère Julie et de la rue Franklin et mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds de face au débarcadère de la rue Julie, sur une profondeur et façade à la rue Franklin de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, d'après le plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 8 décembre 1858, déposé en l'étude d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme 1232 rue Julie à l'encoignure de la rue Franklin et consistant en une bâtisse en briques à deux étages contenant de 6 à 10 chambres.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur et le balance en billets de l'acquéreur en un et deux ans, portant intérêts au taux de 6 pour cent par an de leur date, et garantis par lien de vendeur et hypothèque, contenant les stipulations usuelles telles que assurances et non aliénations. Les acquéreurs devant assumer et promettre de payer les taxes d'Etat de 1904, et passer pour les actes de ventes pardevant Frank N. Butler, notaire. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau 303 rue Baronne, coin Gravier.

Lapeyre, Monroe et Breazeale, James McConnell Jr., avocats.

24—juil 24 31—août 7 14 21 28

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide cottage double, No 2350-2352 rue Annonciation, entre les rues Première et Soraparu. Succession de Mme Maria Kohlmann, veuve en première noce de Gerhardt Meyer, et veuve en seconde noce de Henry Baumer. Cour Civile de District, Division C, paroisse d'Orléans. No 72,665 et 72,673 consolidées.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur JEUDI, le 11 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 2 juillet 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Première et Soraparu, désigné comme lot No onze (11) de l'îlet cinquante neuf (59) et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds (120) trois (3) pouces et cinq lignes (5) lignes de profondeur. Les améliorations comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises, retiré du trottoir avec un joli grillage entier sur le devant et contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., cour en Schillinger loué pour $12 par côté.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a en un crédit de un et deux ans devant être représentée par et démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept pour cent 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Alias—Le même jour et endroit, immédiatement après que la propriété foncière sera vendue il sera offert un lot de meubles de maison maintenant situé au No 416 rue Dryades.

Conditions—Comptant.

Elgin M. Gaines, avocat.

Bennett—10 17 24 31—août 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Nathan Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73 654—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) qu'elles peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par William Adler et Mme Carl Hirsch exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Pour ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Charles Rosen, avocat.

4 août—4 8 13

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

No 2626 Rue Derbigny.

A L'ENCAN

Succession de William Robert Dunn.

No 73,833—Division D—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D Hon. juge John St Paul siégeant, lediit ordre étant signé le 11 juillet 1904, adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI le 11 août 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Port, les avenues Claiborne et Lafayette, désigné par le numéro Dix, sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 14me jour de mars 1896, et mesurant trente deux pieds six pouces et sept lignes (32 6 7) de face à la rue Derbigny, sur cent seize pieds deux pouces et une ligne (116 2 1) de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un joli cottage simple contenant galerie sur le côté et quatre chambres. La maison est retirée derrière une jolie barrière en pignets et dans la cour se trouve hangar, citerne etc., d'après le plan.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et passer pour l'acte de vente pardevant Robert Legier notaire.

WILL J. MORGAN

Encanteur, bureau No 331 rue Carondelet.

Walter L. Gleason, avocat.

13 juil—13 17 24 31—août 7 11

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage Simple,

"Home" 1114 Rue Marigny,

Entre St-Claude et Marais,

Contenant cinq chambres, vestibule extra large, hangars à deux étages et chambres dans le fond, avec le gaz partout, entrée pour voiture sur le côté.

Dans l'affaire des mineurs John E. et Ora Stanley.

No 73,842 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

EN vertu d'un ordre daté et signé le 22 juillet 1904, il sera vendu à l'enchère publique par JAS. A. BRENNAN, encanteur, JEUDI le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, mesurant 34 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Marigny sur 108 pieds de profondeur, désigné par le No 9, entre les rues St Claude et Marais, îlet des Champs-Elysées.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en un et deux ans, 8 0/0, les taxes de 1904 devant être payées par l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, Bâtisse Tulane et Newcomb, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Zengel, Suthon & Thomas, avocats.

23 juil—23 24 31—août 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

La jolie résidence en bois à deux étages et joli cottage en bois

A l'intersection des rues Prieur et Bertrand.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI le 8 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté le 4 août 1904 dans la succession de Mme Florence Bradley Hunter No 73,273 du dossier de ladite cour la propriété ci après décrite, à savoir—

La jolie résidence en bois à deux étages à l'angle des rues Prieur et Bertrand, contenant 7 chambres etc. Le lot de terre est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet en triangle borné par les rues Bertrand, Pradère et Pelite avant 100 pieds environ de chacune des rues Bertrand et Prieur commençant à leur intersection et environ 54 pieds de large à la base du triangle vers la rue Pelite.

La moitié non divise des intérêts dans la propriété ci-dessus sera vendue pour le compte de la succession.

La moitié non divise des intérêts dans la propriété ci-dessus sera vendue pour le compte du propriétaire qui antérieurement a joint et consenti à la vente ci-dessus constituant la propriété entière comme elle est décrite ci-dessus laquelle sera vendue en bloc et comme une chose entière.

Dans un bon voisinage près des lignes de cars et autres agréments, faire une bonne résidence ou un bon placement.

—AUSSI—

Au même moment et endroit après que la propriété ci-dessus décrite sera vendue, il sera vendu à l'enchère publique:

La jolie bâtisse double en bois à un étage, Nos 518 rue Bertrand et 1508 rue Prieur contenant six chambres, etc., dans le fond de la propriété ci-dessus décrite. Le lot de terre commençant à 100 pieds de l'intersection des rues Prieur et Bertrand ayant une façade sur la rue Prieur de 38 pieds 4 pouces 4 lignes et une façade sur la rue Bertrand de 37 pieds 6 pouces 1 ligne courant au travers de l'îlet de la rue Prieur à la rue Bertrand. Une jolie petite résidence ou placement.

Conditions—Comptant. 100 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente. Les actes de vente par le ministère de Chas Forman, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. R. Forman, avocat.

7 août—7 14 21 28—sept 4 11

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSEPH DAVIS

No 72,842 Cour Civile de District Division D

COTTAGE SIMPLE,

1308 rue Delpierre.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 1308 rue Commune—MARDI le 16 août 1904—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, l'Hon. W. R. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, absent et signé le 27 juillet 1904 par l'Hon. W. R. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, ladite succession et ordonnant que les propriétés ci après décrites soient vendues, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 131, borné par les rues Magnolia, Tchoupitoulas, Gravier et Poydras, désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte pardevant W. O. Hart, notaire, le 12 mai 1892, et d'après lequel devis ledit lot se trouve à l'encoignure des rues Magnolia et Gravier et mesurant vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Magnolia, vingt six pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond faisant face à la rue nommée comme Banks Arcade sur une profondeur de cinquante neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier et cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé contigu au lot No 2.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, avec escaliers servant comme un bureau et la balance des étages servant comme chambres d'emmagasinage, la bâtisse est en parfaite condition et a été louée jusqu'au 30 septembre 1905.

2° Une portion de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant située dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St Denis, et mesurant cent quatre vingt deux pieds neuf pouces de face à la rue Robert, trois cent neuf pieds neuf pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds faisant face à la rue St Denis, et une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante pieds où ladite portion de terre s'élargit de cent vingt pieds sur une ligne parallèle avec la rue Robert et courant jusqu'à la rue Dryades, de la une deuxième profondeur faisant face à la rue Dryades de soixante pieds jusqu'à la ligne du fond.

3° Quatre lots de terre avec toutes les dépendances y appartenant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Soniat et Robert, désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Soniat par une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles et environ moins, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Soniat et Dryades.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Levee, Josephine, Water et Adele, désigné par la lettre G de l'îlet No 1 lequel lot mesurant soixante trois pieds onze pouces de face à la rue Levee formant l'encoignure des rues Levee et Josephine sur une profondeur et façade à la rue Joseph de quarante trois pieds sur formant l'encoignure des rues Water et Josephine et ayant une profondeur et façade de soixante trois pieds onze pouces à la rue Water.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises connu comme le No 2024 rue Tchoupitoulas contenant cinq chambres, citerne, hangar, etc., la maison est en très bon état.

5° Un certain lot de terre situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 1, compris entre les rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississippi, composé des plus grandes parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17. Le tout ainsi ledit lots mesurant ensemble cent soixante et onze pieds trois pouces de face à la rue Upperline, cent cinquante pieds de largeur dans le fond et cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12 et cent quatre vingt quinze pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 18. La portion de terre en ceci transportée est composée du tout des lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17, moins la portion de face des lots faisant face à la rue Upperline, vendu par A. Hebrard à Joseph Campen le 21 juin 1855 par acte passé pardevant C. C. Porter notaire dûment enregistré dans le livre No 3 folio 658 des Transferts de Carrollton. Lesdites réservées mentionnées dans ledit titre audit Campen tout réservées pour le bénéfice des parties du fond desdits lots comme une entrée sur la rue Upperline et appartenant au propriétaire de la portion de terre comme il paraît sur le croquis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère notaire, le 17 février 1888.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété vendue dues et exigibles dans l'année 1904 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant John Marshall Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Charles T. Semat, avocats pour les pétitionnaires.

29 juil—28 31—août 7 14 21 28—sept 1

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX LOTS POUR BATIR

Encoignure des rues Robertson et Deuxième.

Jeudi, le 1er septembre 1904

Succession de Wm. Nabor et de sa femme Margarete Nabor.

No 73 893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau No 6 rue Perdido—JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai de vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir:

Deux certaines lots ou portions de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes à dessus y appartenant ou de quelque façon et dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 368, borné par les rues Sud Robertson, Première, Deuxième et Magnolia. Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A et B, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 26 juillet 1904, et d'après cela mesurant comme suit, à savoir:

Le lot A mesurant trente (30) pieds de face à la rue Deuxième sur quatre vingt quatorze (94) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le lot B mesurant trente et un (31) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes à la rue Sud Robertson sur quatre vingt cinq (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Sud Robertson et Deuxième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis avec tous les liens et privilèges et toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue, portant 8 pour cent 8 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et les acquéreurs devant payer les taxes pour l'année 1904 en sus et au dessus du prix de l'adjudication, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent (10 0/0) au moment de l'adjudication sous de bien et assez.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Ogden, notaire, aux frais des acquéreurs.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur

Thomas H. Walker, avocat.

31 juil—31—août 7 14 21 28 31—sept 1

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, bijoux, argenterie, etc.

Succession de George P. Benson et Mme Eva E. Benson sa femme.

No 73 653 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—Encanteurs—Bureau No 1324 rue Carondelet, VENDREDI le 19 août 1904 à 11 heures a. m. sur les lieux

1130 RUE TCHOUPITOULAS.

Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 août 1904 de l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée

Un lot de meubles de maison, bijoux, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

7 août—7 14 13 13

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente propriété

commerciale,

Bâtisse en briques à quatre étages,

No 300 rue Magnolia,

Dans le centre des affaires en gros. A une jetée de pierre de la rue du Canal et du "Board of Trade".

Magnifiques Lots à Bâtir

Près de l'avenue St-Charles,

Dans l'îlet des rues Robert, Soniat, Dryades et St-Denis.

Dans l'îlet des rues Baronne, Dryades, Robert et Soniat.

COTTAGE SIMPLE

No 2024 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Adèle et Joséphine,

—ET—

LOTS

Dans l'îlet des rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi

SUCCESSION DE FRANCIS J. QUINLAN.

No 73,487—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 27 juillet 1904 par l'Hon. W. R. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, absent et signé le 27 juillet 1904 par l'Hon. W. R. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, ladite succession et ordonnant que les propriétés ci-après décrites soient vendues, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 131, borné par les rues Magnolia, Tchoupitoulas, Gravier et Poydras, désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte pardevant W. O. Hart, notaire, le 12 mai 1892, et d'après lequel devis ledit lot se trouve à l'encoignure des rues Magnolia et Gravier et mesurant vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Magnolia, vingt six pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond faisant face à la nommée comme Banks Arcade sur une profondeur de cinquante neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier et cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé contigu au lot No 2.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, avec escaliers servant comme un bureau et la balance des étages servant comme chambres d'emmagasinage, la bâtisse est en parfaite condition et a été louée jusqu'au 30 septembre 1905.

2° Une portion de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant située dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St Denis, et mesurant cent quatre vingt deux pieds neuf pouces de face à la rue Robert, trois cent neuf pieds neuf pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds faisant face à la rue St Denis, et une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante pieds où ladite portion de terre s'élargit de cent vingt pieds sur une ligne parallèle avec la rue Robert et courant jusqu'à la rue Dryades, de là une deuxième profondeur faisant face à la rue Dryades de soixante pieds jusqu'à la ligne du fond.

3° Quatre lots de terre avec toutes les dépendances y appartenant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Soniat et Robert, désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Soniat par une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles et environ moins, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Soniat et Dryades.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Levee, Josephine, Water et Adele, désigné par la lettre G de l'îlet No 1 lequel lot mesurant soixante trois pieds onze pouces de face à la rue Levee formant l'encoignure des rues Levee et Joséphine sur une profondeur et façade à la rue Joseph de quarante trois pieds sur formant l'encoignure des rues Water et Joséphine et ayant une profondeur et façade de soixante trois pieds onze pouces à la rue Water.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises connu comme le No 2024 rue Tchoupitoulas contenant cinq chambres, citerne, hangar, etc., la maison est en très bon état.

5° Un certain lot de terre situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 1, compris entre les rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi, composé des plus grandes parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17. Le tout ainsi ledit lots mesurant ensemble cent soixante et onze pieds trois pouces de face à la rue Upperline, cent cinquante pieds de largeur dans le fond et cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12 et cent quatre vingt quinze pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 18. La portion de terre en ceci transportée est composée du tout des lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17, moins la portion de face des lots faisant face à la rue Upperline, vendu par A. Hebrard à Joseph Campen le 21 juin 1855 par acte passé pardevant C. C. Porter notaire dûment enregistré dans le livre No 3 folio 658 des Transferts de Carrollton. Lesdites réservées mentionnées dans ledit titre audit Campen tout réservées pour le bénéfice des parties du fond desdits lots comme une entrée sur la rue Upperline et appartenant au propriétaire de la portion de terre comme il paraît sur le croquis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère notaire, le 17 février 1888.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété vendue dues et exigibles dans l'année 1904 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant John Marshall Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Charles T. Semat, avocats pour les pétitionnaires.

29 juil—28 31—août 7 14 21 28—sept 1

E. A. Andrieu.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double,

1323-25 rue Union, près Villeré.

Succession de Gustave Emmet.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI le 8 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, Division C, agissant pour l'Honorable Fred. H. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 5 août 1904, pour le compte de la succession de Gustave Emmet, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Urquhart, Villeré et Français, désigné comme le lot 9 et mesurant (mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Union sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes. Les améliorations comprenant un joli cottage double bien subdivisé, dans un bon et agréable voisinage et connu comme Nos 1323-25 rue Union.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Robert Legier notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

A. E. & O. S. Livaudais, avocats.

7 août—7 14 21 28—sept 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de Valeur pour Manufacture,

Comprenant cette étendue de terre de choix faisant face au Chemin Coquille de la rue Washington et au Chemin de Fer de l'Illinois Central.

Succession de Alfred S. Guttierres.

No 71,620—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans